PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2026

L'Association Sports et Loisirs Séniors (SLS) a convoqué une **Assemblée Générale Extraordinaire** le 6 novembre 2026 à la salle des Fêtes de Maurepas.

La séance est ouverte à 10h20, sous la Présidence de Odile ROULAND, Présidente de SLS.

La Présidente souhaite la bienvenue à Monsieur JOURNE, délégué aux sports et à la vie associative de Maurepas et Madame CARDELEC, déléguée aux affaires générales et aux relations avec les associations d'Elancourt.
La Présidente remercie les présents d'être venus aussi nombreux et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association cette année.

Avant de commencer cette Assemblée Générale Extraordinaire, quelques rappels concernant le service incendie. Vous avez un extincteur dans votre dos et un dans l'entrée. Il y a un défibrillateur près des toilettes.

Le nombre d'Adhérents présents est de 207 et représentés 336, soit un total de 543, représentants 75% des 724 adhérents de la saison en cours. Le quorum de 10% est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut légitimement se tenir.

La présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet la **MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION.**
Le projet soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire a été validé par l'ensemble du Comité Directeur de l'Association en date du 21 septembre 2026. Il a été transmis à chaque adhérent par courrier le 5 octobre 2026. Les statuts en vigueur sont consultables sur le site Web de l'Association.

Les modifications sont soumises aux votes de l'Assemblée.

Modifications d'ordre réactionnel et structurel : Modifications d'organisation du document, suppressions de redondances, ajouts sans incidence sur le fond / Suppressions de paragraphes redondants, considérés comme non pertinents ou relevant du Règlement intérieur / Ajouts considérés comme pertinents et sans incidence sur le fond.

Ces modifications n'appellent aucune question de la présente Assemblée. Elles sont **approuvées à l'unanimité** des membres présents et représentés.

Article 4 : Composition

L'Association se compose de membres actifs ou adhérents.

Est considéré comme membre actif ou adhérent, toute personne ayant versé la cotisation annuelle fixée chaque année par le Comité Directeur.

L'Article 4 n'appelle aucune question de la présente Assemblée. Il est **approuvé à l'unanimité** des membres présents et représentés.

Article 16 – Règlement intérieur

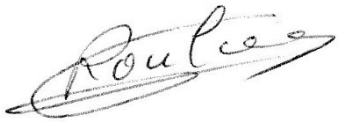
Le Comité Directeur peut établir un Règlement Intérieur ayant pour objet de préciser différents points, non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

Le Comité Directeur doit l'approuver à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, et est tenu d'en informer les adhérents

Le règlement intérieur s'impose à tous les membres de l'Association.

L'Article 16 n'appelle aucune question de la présente Assemblée. Il est **approuvé à l'unanimité** des membres présents et représentés.

La séance est levée à 10h40

la Présidente	le Vice-Président
	
Odile ROULAND	Bernard GICQUEL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 NOVEMBRE 2026

L'Association Sports et Loisirs Séniors (SLS) a convoqué une **Assemblée Générale Ordinaire** le 6 novembre 2026 à la salle des Fêtes de Maurepas, dans la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La séance est ouverte à 10h40, sous la Présidence de Odile ROULAND, Présidente de SLS.

Le nombre d'Adhérents présents est de 207 et représentés 336, soit un total de 543, représentants 75% des 724 adhérents de la saison en cours. Le quorum de 10% est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut légitimement se tenir.

Avant de débuter cette assemblée, je voudrais que l'on ait une pensée pour nos amis et adhérents qui nous ont quitté : Nicole BARETS, Paulette CHARLOT, Jacqueline DAUDET, Guy GERMONT, Robert ZEMB.

Comme il est d'usage et cela surtout pour les nouveaux adhérents, je vous présente le Bureau, en vous rappelant que nous sommes tous des bénévoles :

Présidente,	**Odile ROULAND**
Vice-Président	**Bernard GICQUEL**
Secrétaire	**Lyvia BOYER**
Secrétaire adjointe	**Jacqueline DELAUNAY** .
Trésorière	**Catherine CARRERA**
Trésorière adjointe en charge des salaires	**Danielle DEPIERRE**
Administrateurs	**Brigitte MULLER**
	Marie-Camille SAUTET
	Patricia LUCAS, aidée de **Jocelyne CORMERAIS**
	Hervé MARCEL
	Alain Pivard

Nous avons chacun un travail bien défini, mais nous sommes complémentaires et nous aidons dans chaque discipline. La Présidente les remercie pour leur dévouement, leur travail et leurs disponibilités. Ils méritent vos applaudissements.
Sans oublier nos vérificateurs aux comptes : Françoise HAREL et Christian MEILLAT. Merci pour leur investissement.

REMERCIEMENTS

La Présidente remercie les municipalités de Maurepas et d'Élancourt pour la mise à disposition gracieuse, tout au long de l'année des équipements sportifs dont nous profitons pleinement.

Merci à nouveau à la mairie de MAUREPAS de bien vouloir nous accueillir gracieusement dans la salle des fêtes,

- ✓ à Claire MEISELS, Jérémy CHEROYAN et Mickael BONILLA du service « sports et loisirs » de la ville d'Elancourt,
- ✓ à Sophie DECOSSIN, Christelle MERIEUX et Nicolas LASSER du service « vie associative » de la ville de Maurepas,
- ✓ aux hôtesses d'accueil de la mairie de Maurepas,
- ✓ aux gardiens des gymnases,
- ✓ à Marthe HIDIER et Didier MARCHESSEAUX du CODEP.

Au Crédit Mutuel qui nous offre le petit matériel pour nos festivités.
La Présidente les remercie au nom du bureau pour leur aide, leur accueil, leur réactivité et leur disponibilité.
Sans tous ces intervenants extérieurs, notre association aurait beaucoup de mal à fonctionner.
Merci à tous les bénévoles qui nous aident ponctuellement.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous quelques professeurs : Annick et Stéphane. Les autres professeurs se sont excusés, ils ont des cours à l'heure où je vous parle dans d'autres associations.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2025

Ce procès-verbal est disponible sur notre site à la rubrique « documents » « Assemblée Générale 2025 »

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2025 : le Procès-Verbal est **approuvé à l'unanimité**

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITES

Rapport Moral

Pour l'année 2025/2026, nous étions **660** adhérents, de 57 à 95 ans, dont **334** Maurepasiens, **285** Elancourtois et **41** pour les communes environnantes. Nous avions **435** femmes et **225** hommes.

Pour la saison 2026/2027 nous avons **724** adhérents dont l'âge se situe de 57 à 95 ans. **354** Maurepasiens, **307** Elancourtois et **63** pour les communes environnantes. Nous avons 480 femmes et 243 hommes. Messieurs, il faut faire un effort. Parlez-en à vos copains.

708 adhérents disposent d'une adresse Mail.

Les communes apportent aux associations des aides de deux natures :

- ✓ Subvention financière directe, faisant suite à un dépôt de dossier soumis à la délibération du conseil municipal. Cette année, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle pour financer une partie des frais occasionnés pour notre fête des 50 ans. Nous avons également reçu une aide financière de la part du Crédit Mutuel. Catherine vous en parlera lors de la présentation du budget.
- ✓ Aide indirecte constituée par la gratuité d'occupation des diverses salles. Installations maintenances et réparations effectuées par la ville.

Rapport d'Activité

La répartition de vos cotisations se divise en 2 groupes. Une première partie est destinée aux salaires et aux charges de nos professeurs, à la location du local où sont entreposés les archives et le matériel, aux manifestations (buffet, orchestre, SACEM pour les manifestations…), aux assurances, à la vie active de l'association. La deuxième partie qui s'élève à 30,30€ par adhérent, est versée à l'EPGV pour votre licence 2026/2027.

Jacqueline D n'a pas terminé la saisie pour l'année 2026/2027 en raison de la date avancée de l'Assemblée Générale. Vous n'avez pas tous une licence. Ceux qui ont opté pour une cotisation à 40 € sont exemptés de cette cotisation ainsi que ceux qui ne pratiquent que la musculation. Ces personnes sont toutefois assurées par le Crédit Mutuel.

L'EPGV la fédération dont nous dépendons a changé de nom. Elle s'appelle dorénavant Fédération Française Sport Vitalité (FFSV). L'adhésion à Sport Vitalité a quoi sert-elle ? : la gratuité de la SACEM pour les séances de gym avec support musical, les formations dirigeantes et les formations pour les animateurs, l'accompagnement administratif juridique et sportif.

Avec son Comité Départemental (CODEP 78) : le prêt de matériel, le suivi d'éducateurs sportifs (recrutement, formations, offres d'emploi), l'aide administrative, des conseils et informations, l'organisation de randonnées inter association.

La licence Sport Vitalité, c'est : l'assurance des licenciés et des animateurs (responsabilité civile et dommages corporels, garantie décès, le résumé des garanties est joint à la carte du licencié ainsi qu'un reçu fiscal, la cotisation versée donnant droit pour partie à une réduction d'impôt), le bénéfice d'une réduction auprès des VVF.

Activités sportives

En ce qui concerne la sécurité, **la carte SLS doit être obligatoirement dans votre sac de sport, quelle que soit l'activité pratiquée**.

Départs d'animateurs
Elisabeth LECOCQ a donné sa démission pour se rapprocher de son domicile.
Françoise JAMAULT a pris sa retraite.
Fabienne SAMAIN a également démissionné pour raisons personnelles.

Arrivées d'animateurs
Véronique MARGALEFF a repris le cours de gym sur chaise le jeudi. Après un CDD d'un an, elle a signé un contrat en CDII (Contrat à Durée Indéterminé Intermittent).
Isabelle MOUNIER reprend du service après deux ans de congés sans solde.
François PERES en remplacement de Françoise dans la discipline de danse folklorique.
Adela ROBAC pour de la danse en ligne (nouveau cours).

L'activité yoga au CESA le jeudi soir est annulée pour des raisons administratives, ce que nous regrettons.

Comme vous voyez, gérer une association, ce n'est pas un long fleuve tranquille.

Nos activités par semaine
Cours avec animateurs rémunérés : 19h de cours de gymnastique volontaire diverses et variées, 3h de danse, 3h de yoga, 2h de tai chi et 1h de Qi Gong, 2 heures de nage libre, 1h30 d'aquagym, 7h30 de « musculation » sur 15 heures d'activité.

Autres cours : 8h30 de tennis de table, environ 9h de marches, la pétanque, le bowling, le Padel.

Ce qui nous fait un total de 63h30 par semaine sans compter la pétanque, le bowling et le Padel.

Activités de Marches, tous bénévoles, avec comme animateurs :
- ✓ pour le mardi : Francis CHEROUVRIER, Jocelyne CORMERAIS, Daniel JAUNET, Michelle MUTO, Bernard ROULAND
- ✓ pour le mercredi : Pierre COTTAT, Monique JACQUIN, Christian LE ROUX
- ✓ pour le jeudi : Didier COPONET, Marie-Christine COPONET (coordinatrice des marches), Jean-Marc DUCROS, Brigitte GRANDVALLET, Hervé STEPHAN

Nouveaux animateurs : Jean-Didier BERNIER, Jean CALVEZ, Yves GONDRE pour le mardi, Catherine RICO, Agnès STEPHAN pour le jeudi, Christophe VEILLARD réfléchi pour le jeudi ou le mercredi.

Ces marches ont lieu : le mardi pour une promenade (6 à 8 km), le mercredi pour la randonnée (10 à 16 km), le jeudi pour la marche (8 à 10 km).

Cette année, nous avons 6 nouveaux animateurs. Je les remercie. Sans eux, les marches étaient en péril.

Gymnastique : nous vous avions annoncé dans le Bulletin d'information d'octobre, l'ajout d'un nouveau cours de Gymnastique dynamique le jeudi à 17h30 au CESA de Maurepas. Malheureusement ce cours ne pourra pas avoir lieu. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Nous poursuivons nos recherches pour proposer un cours sur ce créneau, mis à notre disposition par la mairie de Maurepas.

Nos professeurs au CESA : Sandrine assure 1 h de gym soutenue, 1 heure de stretching, et 1 h de Pilates le lundi / Stéphane anime 1h de gym douce et 1 h de gym tonique le lundi / Véronique dispense 1h de gym douce le jeudi, et 1h de gym sur chaise le jeudi.

Nos professeurs aux BESSIERES : Sandrine assure 1 h de stretching le lundi / Servane anime le mardi 1h de gym tonique et 1h de gym douce / Véronique dispense 1h de Pilates le vendredi.

Nos professeurs à CHASTANIER : Sabine assure 3 h de gym le mardi et 1 h de gym santé le mercredi / Stéphane anime 2h de gym le vendredi / Isabelle dispense 1h de gym sur chaise et 1h de gym douce le jeudi.

Le renforcement musculaire c'est tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures : 5 séances de trois heures au gymnase du bois, dont trois animées par Nicolas les lundis, mardis et jeudis. Je remercie les bénévoles responsables de salle : Alain CHAMBARD, Bruno DUPOUX, Philippe FOLLIOT, Daniel LEROUX, Alain PIVARD, Jean-Jacques VICHON.
Vous ne pouvez pas pratiquer la musculation sans la présence d'au moins 1 référent dans la salle. C'est un accord que nous avons passé avec la mairie pour des raisons de sécurité.

Disciplines asiatiques
Au CESA : 2h par semaine de Taï-Chi-Chuan avec Joseph.
A CHASTANIER : 2 cours de Yoga d'une heure quinze avec Annick / 1h de Qi Cong par semaine avec Joseph.

Pétanque : au Bois de Nogent à Maurepas, Christiane CHAUMERON anime cette activité à raison d'une 1 séance par semaine le vendredi après-midi à l'automne et au printemps.

Tennis de Table : 2 séances aux Bessières avec comme responsable François GOUEDARD et 1 séance à Chastanier avec Marie-France KERN.

Danse Traditionnelle : 2h d'activité le mardi avec François au CESA.

Danse en ligne : 1h le mercredi avec Adéla au CESA.

Bowling : le lundi après-midi de 16h15 à 18h, avec participation financière de 4,50€ par partie.

Padel : nous avons signé un accord pour vous permettre de pratiquer le Padel à prix réduit, il vous suffit de présenter votre carte SLS à l'accueil.

Piscine : nous bénéficions de 2 créneaux d'aquagym et 2 créneaux de nage libre.
Pour l'aquagym c'est le mardi à 16h15 et le vendredi à 16h15, avec comme référents :
- ✓ le mardi Jeannine APTEL, Catherine CARRERA, Nicole FONT, Brigitte MULLER ;
- ✓ le vendredi Francette PERVIS, Odile ROULAND, Chantal SAVRIMOUTOU.

Pour la nage libre c'est le mardi à 12h et le vendredi à 12h, avec comme référents : Roger JOUAULT, Patrick LEROCHAIS, Elisabeth MARCHAND, Robert VATANIAN.

A la fin du cours, le référent doit repasser par l'accueil pour noter le nombre de participants et apposer sa signature. En cas d'absence des référents, nous vous demandons de remplir le cahier à la sortie de la piscine à leur place.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les cours finissent fin juin.

En cas d'absence, il n'y a pas de remboursement possible. Si vous manquez un cours de piscine, vous ne pouvez pas reporter ce cours sur un autre jour que celui où vous êtes inscrit.

Quel que soit la discipline que vous pratiquez, nous vous demandons d'arriver à l'heure, d'avoir des chaussures ne servant que pour les cours en salle et d'éteindre votre portable par respect pour le professeur ou le référent ainsi que pour vos camarades.

Les Loisirs : animations, sorties, voyages

La commission voyage était représentée par Lyvia, Marie-Camille, Bernard et Odile. Pour les festivités, par Patricia et Jocelyne. Une nouvelle commission sortie voyage sera discutée lors du Conseil d'Administration du 9 novembre.
Lyvia B prend la parole pour présenter les sorties et manifestations de l'année 2025/2026.

L'Assemblée Générale le 28 novembre 2025
Pot de animateurs (décembre)
L'Âne qui Rit (décembre) bonne ambiance avec un spectacle divertissant
Bal de la galette (janvier) nous constatons une baisse des effectifs. Cette année, changement de musicien. Nous espérons vous voir plus nombreux.
Le vin chaud (février) après une mache dans Elancourt, nos marcheurs se sont réchauffés autour d'un vin chaud préparé avec amour, par Patricia et Jocelyne
Holiday one Ice (février) spectacle féérique

Soirée bowling avec restaurant (mars) moments conviviales terminé par un repas à la Tonnelle. A refaire.
Croisière sur le Rhin (mars/avril) une très bonne ambiance avec des sorties sous le soleil et une bonne table
Rouen et son grand port maritime (mai)
Les Rochers d'Angennes (mai) peu de monde cette année. Si nous n'avons pas plus de participant en 2027, il faudra peut-être supprimer cette animation.
La démo des associations à Elancourt (mai). Ont été présentés le Qi Gong et la gym sur chaise avec succès
Les 50 ans SLS (juin) malgré la canicule, nous avons affiché complet et les chemises des danseurs étaient mouillées
Les 2 forums Maurepas et Elancourt (septembre) beaucoup de nouveaux, surtout à Maurepas
Visite de **Notre-Dame** (septembre)
Voyage en Istrie (octobre) très beau voyage, avec une guide aux petits soins pour tous et un chauffeur discret et efficace. Le soleil était de la partie.

Ont été annulé faute de participants : L'atelier des lumières et la visite de l'UNESCO.

Comme vous pouvez le constater, nous vous avons proposer des sorties et activités diverses chaque mois malgré le manque de bénévole au bureau.

Pour 2026/2027 les projets sont :

- ✓ Sortie théâtre : le discours d'un roi, qui malheureusement à ce jour vient d'être annulé faute de participant.
- ✓ Rouen : la grande Armada complet
- ✓ Déjeuner sur la Seine inscription à la permanence, il reste quelques places
- ✓ Croisière : la Hollande authentique avec le parc de Keukenhof. complet
- ✓ Festival mondial de la magie (en étude)
- ✓ Voyage en Turquie (en étude)

Pensez lors de votre inscription à une sortie ou un voyage à présenter votre carte d'adhérent. En cas d'absence le jour des inscriptions, donnez votre carte d'adhérent et le chèque à une personne de confiance qui pourra vous faire inscrire.

Informatique : Olivier Michelot est notre référent informatique et je le remercie.

Approbation du Rapport Moral et d'Activités : le Rapport est **approuvé à l'unanimité**

RAPPORT FINANCIER

Chaque adhérent a reçu par mail le 30 octobre 2026, le bilan financier de l'exercice 2025/2026 (voir document en annexe au présent Procès-Verbal. La parole est donnée à Catherine CARRERA, Trésorière de l'association, pour commenter les différents postes.

Les Vérificateurs aux Comptes Françoise HAREL et Christian MEILLAT, ont approuvé le rapport financier ainsi que le budget prévisionnel 2026/2027. Ils félicitent la trésorière pour la très bonne tenue des comptes de l'Association.

Approbation du Rapport Financier : le Rapport est **approuvé à l'unanimité**

Nos deux vérificateurs aux comptes renouvellent leur candidature.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernard GICQUEL, Odile ROULAND, Jacqueline DELAUNAY et Marie-Camille SAUTET cessent leur activité. La Présidente les remercie pour le sérieux de leur travail.
Catherine LHUIZIERE démissionne. Merci pour son aide pendant cette année chargée.

3 candidats se présentent pour rejoindre le Conseil d'Administration : Catherine DE KOCHKO, Michel LEROY, Jacqueline PETIT.

Catherine De KOCHKO, Michel LEROY et Jacqueline PETIT sont **élus à l'unanimité** au Conseil d'Administration.

C'est mon dernier discours, et avant de clore cette Assemblée Générale, je voudrai vous remercier pour vos encouragements et vos remerciements qui nous vont droit au cœur. Je remercie également toute mon équipe avec qui, j'ai passé de bons moments.
Ce qui me manquera, le côté relationnel avec les adhérents, les échanges avec les mairies et les autres associations.
Comme ce n'est un secret pour personne, Hervé s'est proposé pour me remplacer en tant que Président. Cette demande a été acceptée à l'unanimité par les membres du bureau.

La parole est laissée à Monsieur Journé, délégué aux sports et à la vie associative de Maurepas et à Mme Cardelec, déléguée aux affaires générales et aux relations avec les associations d'Elancourt.

L’apéritif vous attends pour clore cette matinée
Les membres du conseil d’administration et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d’année et vous invitent à partager le verre de l’amitié.

La séance est levée à 11h45

Odile ROULAND



Bernard GICQUEL

